

LES CLAYES LE MAG'

Votre magazine d'informations municipales - Avril-Mai-Juin 2023 - N° 12



Budget 2023 Une vision pour l'avenir

BUDGET PRIMITIF 2023

MAINTENIR L'ENSEMBLE DES SERVICES MALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE CONTRAINT



4



20

JEUNESSE ET VIE DE QUARTIER

DES PROPOSITIONS TOUTE L'ANNÉE ET POUR TOUS



25

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

UN VÉRITABLE ENGAGEMENT

- USAGES DE L'EAU : ADOPTER LES BONS GESTES / 18
- GASPILLAGE ALIMENTAIRE / 19
- SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE / 26
- CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS / 27
- LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS / 28
- DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX MOBILIERS URBAINS / 29
- FOOD TRUCKS / 29
- TROTTIBOX / 30
- JOURNÉE DES MOBILITÉS / 30
- RÉVISION DU PLU / 31
- TRANSPORT & MOBILITÉ / 31
- ANIMATION SENIORS / 33
- CARTE URGENCE ANIMAL / 33
- SAISON CULTURELLE 2023-2024 / 35
- GEEK-UP FESTIVAL / 36
- FÊTE DU 14 JUILLET / 36
- ACTUALITÉS / 37
- TRIBUNES / 38
- CARNET / 38

ÉDITO

« *Maintenir l'ensemble des services délivrés à la population, maîtriser les dépenses en dégageant des économies et trouver de nouvelles sources de financement* »



Chères Clétiennes, Chers Clétiens,

Le vote du budget est toujours un moment important pour la vie d'une commune parce qu'il est un travail de gestion rigoureux de la part des élus et des agents. Je tiens sincèrement à les remercier pour tous les efforts accomplis pour l'établissement de ce budget 2023, dans un contexte excessivement difficile et exigeant, où les subventions de l'État se raréfient, où les besoins en termes d'investissements sont nombreux et où l'inflation est très présente. **L'augmentation des énergies (électricité, gaz, essence) et de tous les types de fluides a déjà un impact très important sur le budget des communes.**

Comme vous pourrez le constater à la lecture de cette nouvelle édition de votre magazine municipal, ma ligne directrice pour l'établissement de ce budget, afin de faire face au contexte économique qui est le nôtre, peut être résumée ainsi : **maintenir l'ensemble des services délivrés à la population, maîtriser les dépenses en dégageant des économies et trouver de nouvelles sources de financement.** Contrairement à l'Etat, mais ce qui est « sain », nous sommes obligés de voter un budget avec un niveau de recettes égal aux dépenses prévisionnelles.

Sans vouloir être visionnaire, il est cependant nécessaire de bien anticiper l'avenir en programmant certes des investissements mais en veillant concomitamment au juste équilibre entre préservation de notre cadre de vie et maîtrise des coûts de fonctionnement.

Tous les domaines de compétences dont nous avons la charge dans la gestion de notre commune, tous ces domaines qui par essence ont un impact sur votre vie quotidienne, **sont de nos priorités** : éducation, cadre de vie, finances publiques, social, santé, sécurité, environnement, culture, vie associative,...

C'est pour cela que dans une volonté de transparence, j'ai souhaité que vous soit présenté, dans le Dossier de ce magazine, un récapitulatif d'un grand nombre d'activités et de services que nous vous délivrons au quotidien. Il est important que vous ayez une bonne visibilité sur l'action municipale.

Accompagner l'arrivée des nouveaux habitants, satisfaire les besoins de la population pour un développement harmonieux de notre commune, dans le respect de l'intérêt général, créer les conditions permettant d'investir pour l'avenir, nourrissent notre ambition au quotidien.

Sincèrement vôtre

Philippe Guiguen
Votre Maire

A handwritten signature in black ink that reads "Philippe Guiguen". The signature is stylized and written over a horizontal line.

BUDGET PRIMITIF 2023

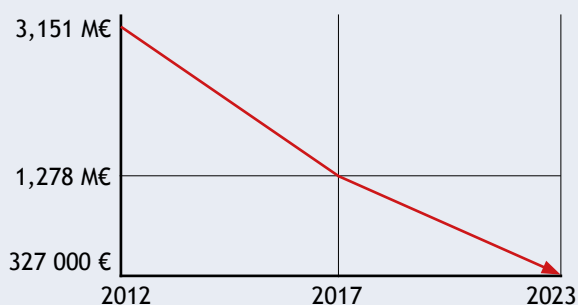
Baisses des dotations et augmentation des contributions : l'obligation de faire plus avec moins !

La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat à notre commune a diminué de 90,4 % sur la période 2012/2023, soit une perte pour 2023 uniquement de 3,15 M€. Dans le même temps, les contributions obligatoires [Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), Fonds de Solidarité des communes de la Région d'Île-de-France (FSRIF)...] sont passées de 155 000 € à 731 000 € en 2023 soit une augmentation de 471 %.

Évolution des participations et dotations en 11 ans (de 2012 à 2023) : une perte annuelle cumulée de 3 150 000 € pour 2023 !

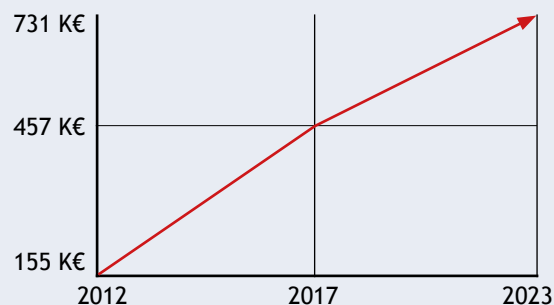
Dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État :

De 3 151 000 € à 327 000 € = - 90,4 %



Contributions versées par la commune (FPIC, SRU, FSRIF...) :

De 155 000 € à 731 000 € = + 471 %



MAINTENIR L'ENSEMBLE DES SERVICES MALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE CONTRAINT

Entretien avec Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois

Lors de la construction du budget 2023 pour la Ville, vous avez fait le choix de prioriser la recherche d'économies afin de ne pas supprimer de services ?

« Effectivement. Nous devons faire face, depuis plus de 10 ans, à la baisse constante des dotations de l'État.

Depuis la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, nous devons également faire face à l'augmentation de l'ensemble des coûts : fluides, produits alimentaires, fournitures, papier... La construction budgétaire, dans ce contexte, est un exercice qui nous oblige à faire des choix.

Les nôtres sont de rechercher toutes les sources d'économies potentielles dans chacune de nos directions et d'optimiser nos organisations pour préserver nos ressources.

Nos ressources supplémentaires peuvent provenir essentiellement de la taxe foncière du fait de cette incohérente suppression de la taxe d'habitation.

Il est cependant impératif pour moi de contenir cet impôt pour celles et ceux qui le paye actuellement. J'ai donc limité l'augmentation du taux communal au strict nécessaire pour garantir l'équilibre budgétaire. D'où la nécessité d'accroître les contributeurs, mais de façon modérée, grâce à la construction de nouveaux logements. »

Vous avez également étudié de nouvelles sources de financement ?

« Pour compenser la baisse de nos recettes de fonctionnement versées par l'Etat - qui sont proches de « zéro » en 2023 alors qu'elles étaient de 3,5 millions d'euros il y a 10 ans - conjuguée à une hausse généralisée des dépenses, il est encore plus que nécessaire de chercher et de trouver de nouvelles sources de financement, en fonctionnement comme en investissement. Dans ce cadre, nous avons, et je les en remercie vivement, un réel support de la part de SQY, du Département et de la Région.

Nous avons à cœur de garder le niveau de qualité des services, de continuer à les offrir aux Clétiennes et Clétiens. Pour ne pas les remettre en question, il est nécessaire de trouver les financements adaptés. »

Dans ce contexte, comment qualifieriez-vous votre gestion de la Ville ?

« La situation financière de la commune est saine avec un endettement maîtrisé à taux fixes qui nous permettent de contenir nos frais financiers. Heureusement, par anticipation, nous avons également su provisionner le financement de grands projets qui vont voir le jour (réhabilitation d'écoles, Maison de Santé Pluridisciplinaire, plan de sobriété énergétique, ...).



Il est cependant vital de ne pas relâcher nos efforts avec pour objectif permanent l'optimisation des dépenses et la recherche de financements.

Nous devons préserver notre capacité d'investissement pour entretenir notre patrimoine et répondre au mieux aux besoins de nos habitants afin de demeurer une commune attractive de part son environnement et ses services. »

Budget total
33,7 M€

Fonctionnement
25,5 M€ / 76 %

Investissement
8,2 M€ / 24 %

INVESTISSEMENT

MAINTIEN D'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE

Malgré le contexte contraint, la Ville conserve un niveau d'investissements élevé avec un budget de 5,8 M€ (hors remboursement d'emprunts). Ainsi, 10 grands projets, en cours ou nouvellement budgétés portent la politique ambitieuse de la municipalité pour faire évoluer la ville.

Les dépenses d'investissement regroupent :

- Les investissements annuels pour l'ensemble du patrimoine : 1,1 M€ pour les écoles, les équipements sportifs, la voirie et les bâtiments municipaux.
- Le financement des Grands projets : 3 M€
- Les investissements des services : 1,7 M€ avec notamment les achats de matériels et d'équipements pour les ateliers municipaux, la vidéo protection, l'informatique, la restauration, les espaces verts...

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts à hauteur de 2,4 M€.

Les recettes d'investissement sont pour l'essentiel composées de concours financiers de l'État (FCTVA, produit des amendes de police), de vente de patrimoine, de la taxe d'aménagement, des amortissements, de l'emprunt et de l'excédent de la section de fonctionnement.

Le subventionnement d'opérations spécifiques d'investissement est assuré grâce au soutien et à l'accompagnement d'autres organismes dans le cadre :

- du pacte financier et de financements complémentaires avec SQY,
- du contrat Yvelines Territoires avec le Conseil départemental des Yvelines pour un montant de plus de 2 M€,
- du contrat d'aménagement avec la Région Île-de-France.



• Rénovation de l'école Jean Jaurès

- Montant prévisionnel de l'opération : 3,8 M€
Travaux débutés en 2022



• Plateau d'évolution Dorine Bourneton

- Montant prévisionnel de l'opération : 0,36 M€
Etudes en cours



• Aménagement du parvis de la gare

- Montant prévisionnel de l'opération : 0,5 M€
Etudes en cours



• École numérique

- Montant prévisionnel de l'opération : 0,8 M€
Déploiement en cours



• Parking et sente Desnos

- Montant prévisionnel de l'opération : 0,8 M€
- Études en cours*



• Rénovation des tours de Diane

- Montant prévisionnel de l'opération : 0,6 M€
- Études en cours*



• Maison de santé pluridisciplinaire

- Montant prévisionnel de l'opération : 6,2 M€
- Études en cours*



• Rénovation de l'école Henri Prou

- Montant prévisionnel de l'opération : 1,8 M€
- Études en cours*



• Aménagement de la place Mandela

- Montant prévisionnel de l'opération : 0,8 M€
- Études en cours*



• Place du marché

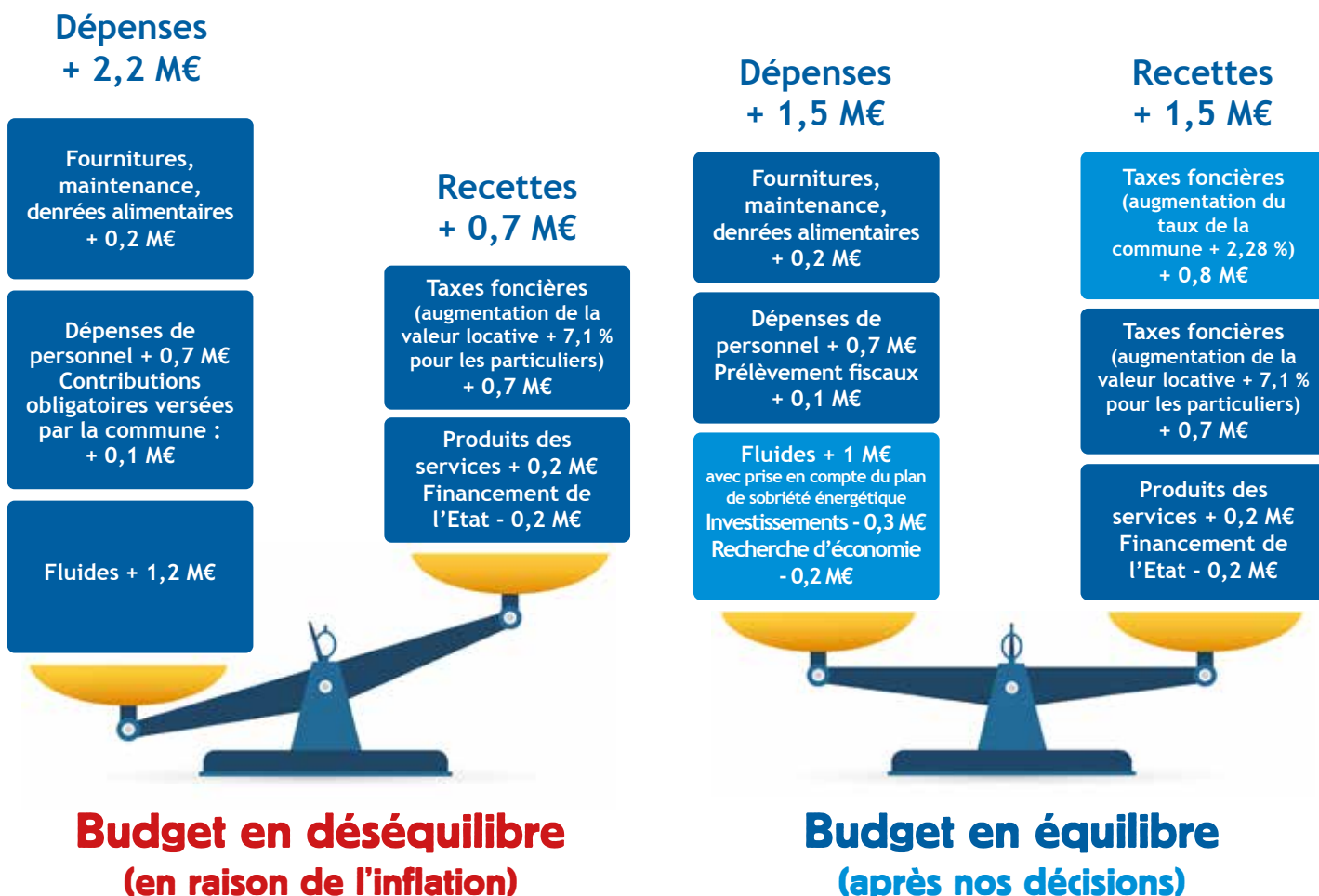
- Montant prévisionnel de l'opération : 0,5 M€
- Études en cours*



L'IMPACT DE L'INFLATION

UNE HAUSSE MAJEURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2,2 M€ d'augmentation des charges générales en lien avec l'inflation : c'est avec cette nouvelle contrainte que le budget primitif de 2023 a été construit.



- Contrairement à l'Etat, il est interdit pour une collectivité de voter un budget en déséquilibre.
- La taxe foncière représente pour notre Ville 55% des recettes de fonctionnement.



Fournitures, entretien et maintenance
+ 16%
Soit + 100 000 €



Contributions obligatoires versées par la commune
+ 17%
Soit + 138 000 €



Gaz - Chauffage
x 2,5
Soit + 744 000 €



Électricité
x 2
Soit + 268 000 €



Denrées alimentaires
+ 12%
Soit + 100 000 €



Cadre de vie et sécurité
13,2 %



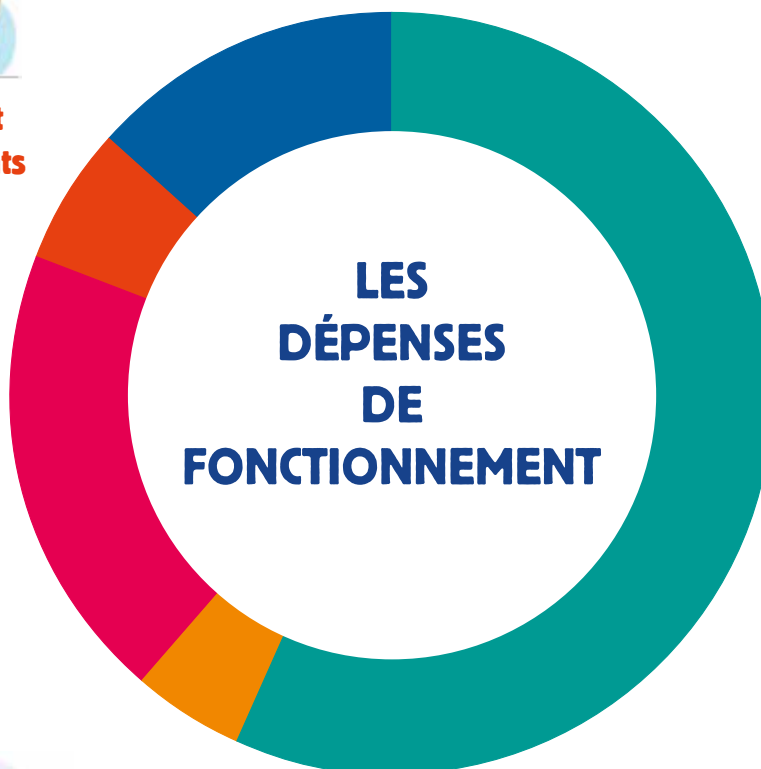
**Autofinancement
des investissements**
5,8 %



**Solidarité,
culture, jeunesse
et sport**
19,5 %



**Contributions
obligatoires**
4,6 %



**Enfance et
petite enfance**
56,9 %

(Enfance : 44,5 %
Petite enfance : 12,4 %)



Catherine Hun
Première adjointe
Finances, contrôle de
gestion, marchés
Conseillère
communautaire

Les choix pour absorber la hausse des coûts

« Pour contenir les dépenses, la première mesure prise par la Ville en 2022 a été de mettre en place un plan de sobriété énergétique. Son objectif : dès sa mise en œuvre, baisser significativement les coûts de l'énergie en appliquant des mesures strictes pour le chauffage et l'électricité, isoler les bâtiments pour que dès l'hiver 2022, ils soient plus sobres en consommations énergétiques. Dans un deuxième temps, des études et une réflexion sont menées sur le patrimoine, les usages, les nouvelles installations pour permettre de réelles économies sur le long terme.

Dans le même temps, chaque service de la ville et chaque poste de dépenses de fonctionnement a été optimisé. Des recherches d'économies ont été mises en place et des efforts sont réalisés au quotidien.

Pour augmenter ses ressources, en plus des recherches de nouvelles subventions, la ville a été contrainte d'augmenter, pour la première fois depuis 13 ans, le taux communal de la taxe foncière. Le pourcentage d'augmentation a été calculé au plus juste afin de financer exclusivement la hausse des coûts, tout en tenant compte de l'augmentation des bases locatives fixées par l'Etat qui vont déjà impacter fortement la hausse de la taxe foncière pour tous les propriétaires, désormais seuls contributeurs de cette source de financement pour la ville. »

RÉPARTITION DES DÉPENSES

LES ACTIONS 2022 DES SERVICES MUNICIPAUX

Savez-vous comment se répartissent les dépenses de la ville par secteurs d'intervention ? Auprès des Clétiens tout au long de leur vie, les services de la Ville interviennent sur un très vaste périmètre : structures d'accueil de la petite enfance, éducation et accueils périscolaires, accompagnement des jeunes, aides sociales auprès des familles, activités sportives et culturelles, environnement, amélioration du cadre de vie... Des actions au service de tous les Clétiens.

● ENFANCE

Vie scolaire

Maternels : 105 000 € (hors frais de personnel)

- 6 écoles maternelles
- 629 élèves
- 26 classes
- 23 ATSEM

Elémentaires : 179 000 € (hors frais de personnel)

- 6 écoles élémentaires
- 1 160 élèves
- 48 classes + 1 classe ULIS



Les investissements dans les écoles

Plan pluriannuel d'investissement dans les écoles : 351 000 €

10 des 12 écoles ont été concernées en 2022 : réfection de sanitaires, remplacement d'huisseries à l'école Marcel Pagnol, passages d'éclairage en led, mises aux normes PMR, peintures, réfections de sols, réfection de toiture, traçage de jeux dans les cours...

Une plateforme de soutien scolaire gratuite

Depuis la rentrée des classes de septembre 2022, la municipalité offre la possibilité à chaque élève de la Ville, du CP au CM2, de bénéficier d'un compte gratuit sur la plateforme d'aide aux devoirs développée par Educlever.

Avec plus de 4 000 cours en vidéos, 20 000 fiches de cours, 100 000 exercices interactifs, 700 illustrations animées et 2 500 sujets corrigés pour aider les élèves à progresser, chaque enfant dispose d'un support adapté pour approfondir, progresser et s'amuser en apprenant ! Chacun peut accéder gratuitement à cette application dynamique et ludique par le biais d'une clé d'accès fournie par la Direction des Actions Educatives.





Les projets des écoles

Chaque année, la Ville finance à hauteur de 3 000 € par école élémentaire, en plus d'une dotation pour tous les élèves, les projets des équipes enseignantes organisés dans le cadre des projets pédagogiques.

En 2022/2023, les élèves ont ainsi pu bénéficier d'une classe transplantée au Zoo à René Coty, de partir à la conquête du ciel et de la mer à Victor Hugo, d'une sortie au Château de Guedelon à Jean Jaurès, d'une thématique Dansons ensemble à Paul Éluard, d'une classe transplantée « chorale » à Henri Prou et de découvrir le monde à Marcel Pagnol.

Accueils péri et extra scolaires

Budget global : 72 000 € (hors frais de personnel)

- 1 200 enfants
- 71 animateurs

Temps forts 2022 :

- 34 sorties à l'extérieur de la ville pendant les vacances et 19 lors des mercredis
- 18 interventions menées par des prestataires extérieurs
- 2 stages de Zumba



Le Conseil municipal des enfants

Élus en juin 2022, les 32 jeunes conseillers municipaux ont débuté leur mandat à la rentrée de septembre.

Budget global : 4 500 € (hors frais de personnel)

- 2 animateurs dédiés à l'encadrement et la réalisation des projets
- 1 journée d'intégration
- 3 commissions de travail avec 3 projets réalisés en 2023 :
 - 3 collectes de jouets pour l'espace enfants de l'épicerie sociale
 - 4 ateliers avec les seniors de l'Espace Jacqueline Auriol
 - 3 mercredis dédiés à l'organisation des mini-JO des Clayes

La restauration

Budget global : 1,08 M€ (hors frais de personnel)

- 1 600 à 1 700 repas /jour
- 12 restaurants scolaires + 1 restaurant pour les personnes âgées et les agents municipaux
- 10 agents pour la préparation des repas
- 24 agents pour le service au sein des restaurants
- 2 agents pour la livraison dans les restaurants et les manifestations de la ville





● SOLIDARITÉ, CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS

Les seniors

Animations :

- 542 adhérents au Pôle seniors : + 27,6 %

Dispositif YES+ :

- 38 bénéficiaires en moyenne chaque mois
- 512 visites à domicile
- 1 562 appels téléphoniques

Maintien à domicile :

- 114 bénéficiaires
- 2h / semaine pour chaque bénéficiaire en moyenne
- > Soit 10 964 h en 2022

Portage de repas à domicile :

- 66 bénéficiaires
- 16 892 repas livrés en 2022

Téléassistance :

- 241 installations en 2022

Transport en minibus :

- 86 inscrits
- 1 496 déplacements en 2022



Les visites virtuelles

Une nouveauté 2022 parmi les animations organisées par le Pôle séniors.

Visiter des lieux emblématiques avec une conférencière en restant confortablement assis, c'est désormais possible aux Clayes-sous-Bois !

Le « Paris sanglant », le quartier du Marais ou le « Paris coquin » n'ont plus de secret pour les 150 seniors présents lors des dernières conférences virtuelles.

Action sociale

+ 17 % d'aides versées en 2022

- Aides facultatives : 83 050 €
- Aides légales et exceptionnelles : 3 700 €



L'épicerie sociale

102 bénéficiaires en 2022.

L'épicerie sociale permet à des personnes en difficulté de se procurer des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût. Elle s'adresse aux Clétiens connaissant des difficultés financières et/ou rencontrant un accident de parcours de vie.

En 2022, augmentation de l'offre avec l'acquisition de congélateurs pour proposer des produits surgelés : viande, légumes et plats cuisinés.

Cela représente une augmentation de 49,7 % de dépenses pour l'acquisition de ces produits.

De nouvelles permanences

L'ouverture des permanences France Services et le partenariat avec l'ADEP (Association pour le développement de la prévoyance) ont permis à de nombreux Clétiens de bénéficier d'une aide pour leurs démarches administratives et leur recherche de mutuelle.

France services : 316 permanences, 422 médiations réalisées et 104 réorientations vers les services concernés.

ADEP : 45 entretiens réalisés, 24 adhésions = 70 % des personnes bénéficient d'un tarif inférieur de 20 % en moyenne et 30 % de meilleures garanties.



Jeunesse et Vie de quartier

- Le Pôle Familles : 220 adhérents (+ 16 %)
- Le Pôle Info Jeunes : 80 jeunes suivis sur les différents dispositifs
- Cap'Ados : 392 jeunes accueillis sur l'ensemble de l'année
- Studios de musiques actuelles et amplifiées : 60 musiciens + 20 % par rapport à 2021



L'action culturelle

Temps forts 2022

- Organisation du festival Les Clayescibels
- 1^{ère} édition du Geek up Festival
- Retour des festivités du 14 juillet aux Clayes-sous-Bois

Le cinéma

- De 3 à 6 € l'entrée
- 42 417 entrées
- 2 129 séances
- Plus de 40 événements cinéma

Saison culturelle

- Création d'un tarif préférentiel pour les moins de 12 ans à 4 et 8 €
- 219 abonnés adultes et 32 jeune public
- 2 341 entrées spectacles
- Près de 20 spectacles et 5 expositions

La médiation culturelle

- 8 spectacles pour les scolaires
- 3 486 enfants accueillis pour les spectacles
- 6 301 enfants accueillis pour le cinéma
- 325 enfants accueillis dans les expositions
- 50 interventions en classe (de la maternelle au lycée)

Un partenariat avec les externats médicaux pédagogiques

La médiation culturelle s'est enrichie d'un partenariat avec les Externats Médicaux Pédagogiques (EMP) de Plaisir et de Saint-Cyr-l'École.

Des séances cinéma spécifiques sont organisées pour leurs élèves en situation de handicap.

Cinq films sur l'année scolaire 2021/2022, choisis par les enseignants de l'EMP parmi une liste proposée par la médiatrice culturelle. Chaque séance est systématiquement présentée aux élèves.



Sport et associations

150 associations font vivre la Ville au quotidien. Elles sont soutenues par la ville financièrement par l'octroi de subventions, en plus du soutien matériel et logistique et des partenariats pour les événements.



● PETITE ENFANCE

Maison de la petite enfance D.W. Winnicott

- 3 structures
- 3 agents administratifs
- 2 directrices et 2 directrices adjointes
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 1 psychologue

Le Relais petite enfance

- **79 familles reçues** : aide à la recherche d'un mode de garde et démarches administratives
- **160 ateliers** organisés pour les assistantes maternelles du secteur libre
- **75 assistantes maternelles agréées** du secteur libre

La crèche familiale

- 59 places
- 16 assistantes maternelles employées par la ville
- 1 journée de formation professionnelle et 1 journée pédagogique chaque année
- **Un programme dédié aux animations et aux rencontres** : jardin d'éveil 1 fois par semaine, psychomotricité 1 fois toutes les 2 semaines et animation autour du livre 1 fois par mois
- La Ville fournit le matériel de puériculture et les couches : 6 000 €

Le multi-accueil

- 70 places + 20 places au sein du multi-accueil Charles Perrault
- 20 auxiliaires de puériculture
- 4 sections organisées en petites familles

Visite à la ferme pédagogique

Chaque année, l'espace extérieur de la Maison de la petite enfance D.W. Winnicott accueille une drôle de ménagerie. Lapin, poules, moutons, chèvres... c'est toute une ferme qui vient s'installer pour le plus grand plaisir des tout-petits.

Après un spectacle où les enfants s'émerveillent de l'arrivée de poussin, donnent à manger à papa coq et caressent le plus grand des lapins jamais vu, les petits découvrent les animaux dans leurs enclos.

Un contact privilégié pour tous les enfants, accueillis au multi-accueil, chez les assistantes maternelles de la crèche familiale et du secteur libre.



● CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

Police municipale

- 2022 : signature officielle de la nouvelle Stratégie Territoriale de la Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) / création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) / création du Syndicat Intercommunal de Prévention et de Police Plaisir Les Clayes-Sous-Bois (SI3PC).
- 2023 : mise en œuvre de la police intercommunale en juillet (mutualisation de moyens et mise en cohérence des politiques de prévention et de sécurité).



Prévention et sécurité

- Installation des piétois, dispositifs de sécurisation des traversées devant les écoles.
- Vidéo-surveillance : 80 K€ par an de 2023 à 2026.



Plan Pluriannuel d'Investissement

- Gestion des bâtiments publics, des équipements sportifs, voirie et réseau : 1 180 K€ par an de 2023 à 2026.



Espaces verts et propreté

Budget global : 770 K€ (hors frais de personnel)

Développement durable

Budget global : 42 K€ (hors frais de personnel)

- Continuité de l'organisation des Semaines du développement durable, des journées de la transition, ciné-débat DD, journée des mobilités...
- Installation de parkings à vélo.
- Extinction nocturne des candélabres (1h30 - 4h30).
- Actions éducation à l'environnement : programme Eco école (interventions en classe, organisation d'ateliers) pour les primaires et les collégiens, forum de l'écologie pour les enfants, journée nationale des forêts...



EURL
Manuel FRUTUOSO

Maçonnerie • Carrelage
Rénovation • Jardinage



38 Avenue Victor Hugo
78340 LES CLAYES SOUS BOIS
☎ 01 77 04 13 94 • 06 79 21 73 97
manuel.almeidafrutuoso@neuf.fr



POMPES FUNÈBRES
DELIONNET

ORGANISATION D'OBSÈQUES - MARBRERIE
PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE

Au service des Familles

Permanence décès 24h/24-7j/7

5, rue Maurice Ravel
78390 Bois-d'Arcy
01 86 61 45 46

// **VLC CONDUITE** 

PERMIS B À PARTIR
DE 990 €

1H OFFERTE PAR PARRAINAGE
1H OFFERTE AU PARRAINÉ

EN FACE DE LA GARE
VPX-LES CLAYES

8 AV DU BOIS, LES CLAYES SOUS BOIS

 **vlc.conduite@gmail.com**

06 20 27 84 54





USAGES DE L'EAU : ADOPTER LES BONS GESTES POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE ET FAIRE DES ÉCONOMIES

Limitier ou repenser son usage de l'eau potable, s'il s'avère réglementé en période de sécheresse, est aussi une façon d'adopter de nouvelles habitudes de consommation de cette ressource partagée. Préservation de l'environnement et réalisation de vraies économies se conjuguent alors parfaitement ensemble.

Dans la salle de bain

- Je prends des douches plutôt que des bains : jusqu'à 130 litres d'eau économisés
- Je coupe le robinet pendant que je me lave les dents ou les mains
- J'équipe mes WC d'un mécanisme de chasse d'eau économique

Au jardin ou sur mon balcon

- Je réutilise l'eau de rinçage des légumes pour arroser mes plantes
- J'arrose le soir pour limiter l'évaporation
- J'investis dans du matériel d'arrosage « goutte à goutte »
- Je récupère l'eau de pluie pour arroser mes plantations et ma pelouse

Dans la cuisine

- Je répare les fuites
- Je privilégie le lave-vaisselle plutôt que le lavage à la main : l'économie peut représenter jusqu'à 60 litres d'eau !
- Je limite mes rejets de produits détergents

Pour aller plus loin

- Le Centre d'information sur l'eau : des actualités, des astuces et des recommandations pour préserver la ressource y compris dans ses choix de consommation
[01 42 56 20 00](tel:0142562000) ou www.cieau.com
- L'Ademe : l'Agence pour la transition écologique propose également des informations et des astuces sur l'utilisation de l'eau et aussi sur l'ensemble des éco-gestes
agirpoulatransition.ademe.fr

LES MESURES DE RESTRICTIONS

La ville des Clayes-sous-Bois fait actuellement partie d'une zone placée en situation d'alerte sécheresse.

Après la sécheresse de l'été dernier et un hiver marqué par une faible pluviométrie, le niveau des nappes phréatiques est bas. Un ensemble de mesures de restrictions ont été mises en œuvre pour préserver la ressource, notamment pour les particuliers :

- Arrosage des jardins et espaces verts interdit entre 11h et 18h,
- Remplissage des piscines privées interdit,
- Lavage des véhicules, des façades ou de surfaces imperméables interdit (sauf dans le cas d'utilisation de certains procédés à sec ou avec recyclage de l'eau).

Les professionnels, les collectivités et les agriculteurs ont également des restrictions ou des interdictions spécifiquement liées à leurs activités.

Restez informés de l'évolution de la situation et des restrictions sur yvelines.gouv.fr et sur lesclayessousbois.fr



LA JOURNÉE DE L'EAU

ATELIERS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR 500 ÉLÈVES



Grâce à l'engagement de l'équipe Développement Durable et au soutien des enseignants, les 500 élèves de CM1 et CM2 de la ville ont pu bénéficier le mardi 21 mars de visites et d'ateliers autour de l'eau : visites de stations d'épuration, découverte des zones humides, découverte de la biodiversité de la mare, activité pêche, escape game sur l'eau, exposition...

De nombreux ateliers et des actions de sensibilisation aux économies d'eau continuent dans les établissements scolaires jusqu'au mois de juin grâce au programme Eco-école et Eco-centres de loisirs.

Merci aux enseignants et leurs élèves ainsi qu'à nos partenaires : Agence de l'eau Seine-Normandie, Eco Ecole et Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

LA LUTTE EST ENGAGÉE DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES !

Depuis septembre 2022, la municipalité a initié, d'abord au sein de la cantine de l'école Marcel Pagnol, puis dans quatre restaurants scolaires parmi les plus importants de la ville, un travail de réflexion sur le gaspillage alimentaire.

Les enfants trient le reste de leur plateau par composants (entrée, viande, légumes, pain, fromage...). Ainsi, ce qui est jeté est pesé pour réaliser un état des lieux précis.

Cette analyse doit permettre de réduire le gâchis alimentaire et mieux gérer les déchets du secteur de la restauration. Le travail porte également sur l'adaptation des grammages, l'amélioration des menus et des recettes pour augmenter la satisfaction des jeunes convives.



LE TRI SÉLECTIF DANS LES ÉCOLES

AVEC L'INSTALLATION DE POUBELLES BI-FLUX



Pendant les vacances de Printemps, toutes les cours des écoles de la ville ont été équipées de 1, 2 ou 3 poubelles bi-flux. Désormais, le tri des déchets s'invite également à la récréation !

Des ateliers « Apprendre à recycler » ont lieu actuellement dans les classes grâce à l'intervention de Maël Paolozzi, chargé de mission Développement durable, pour apprendre aux élèves à trier : une partie théorique avec les consignes de tri et une partie pratique où les enfants s'exercent à sélectionner la bonne poubelle pour que leurs déchets soient valorisés.

Cette action est complémentaire aux installations de poubelles biflux et de cendriers dans l'espace public initiées il y a plusieurs années.

Budget : 12 500€



JEUNESSE ET VIE DE QUARTIER DES PROPOSITIONS TOUTE L'ANNÉE ET POUR TOUS

Le service municipal Jeunesse et Vie de quartier, à travers ses différentes structures d'accueil et ses animations hors les murs, propose, tout au long de l'année, pour les adolescents, les jeunes, les adultes, les familles, les personnes seules... des temps privilégiés d'animations, de loisirs, d'accompagnement et d'écoute.

LE CAP'ADOS STRUCTURE D'ACCUEIL DES 11/17 ANS, À L'ESPACE JEUNES

Labellisé « ONZ17 accueil », charte qualité promue par la CAF78, le service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et de la Mutualité sociale agricole d'Île-de-France, le Cap'Ados accompagne les adolescents dans l'apprentissage de la vie sociale, en les rendant acteurs de leur développement. Avec ses différents temps d'accueil, il répond aux attentes des jeunes grâce à un large panel d'activités.

Accueil libre : tous les jours, après l'école.

Jeunes libres et autonomes sur les différents ateliers : jeux de société, lecture, sport, activités manuelles, discussion, fabrication de projets...

Instant du possible : les vendredis en dehors des vacances scolaires, en soirées et les samedis.

Temps pour créer des souvenirs, développer les relations humaines et surtout rendre les jeunes acteurs de leur temps libre avec une programmation élaborée dans le cadre de la FabriKaKoi.

Passeport vacances : à chaque période de vacances scolaires

Les jeunes y retrouvent une palette d'activités manuelles, sportives, culturelles, culinaires, grands jeux, soirées...

Accompagnement à la scolarité : les soirs de semaine au Cap'Ados et au Sémaphore.

Séances d'aide aux devoirs et des temps d'animations avec des ateliers ludiques et éducatifs, encadrés par des accompagnateurs scolaires.





LE COMITÉ IDÉADO'S

Le Comité Idé'Ados, c'est 6 jeunes nouvellement élus qui s'engagent, apprennent l'autonomie et la citoyenneté à travers du comité ressources de l'espace jeunes !

Ils participent à la construction du programme des vacances, mettent en place des projets, des actions intergénérationnelles avec les structures de la ville et s'impliquent dans la vie municipale.

Contact : 01 30 79 39 58 - capados@lesclayessousbois.fr
Suivez-les sur Instagram : [@cap'ados_lesclayessousbois](https://www.instagram.com/cap'ados_lesclayessousbois)

JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

Le 26 avril 2023, Elina Bouton, jeune clétienne en situation de handicap âgée de 17 ans, a pris les commandes de la programmation du Cap'Ados pour organiser une journée de sensibilisation au handicap auprès des jeunes adhérents !

A un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, une quinzaine de jeunes a été sensibilisée au handisport en pratiquant notamment le basket-ball en fauteuil, le hand-ball en fauteuil, le hand-ball avec des lunettes occultantes, le volley-ball assis ou encore en étant initiée au guidage pour les sportifs malvoyants.

Cette journée a été organisée, en partenariat avec Handisport 78, dans le cadre de la Fabrikakoi, le dispositif d'accompagnement au montage de projets des jeunes mis en place par l'équipe du Cap'Ados.

Une belle initiative qui a rempli ses objectifs en marquant les esprits des participants et qui a permis de faire évoluer leur regard sur le handicap.



LES STUDIOS DE MUSIQUES ACTUELLES ET AMPLIFIÉES

Au sein du parc Jean Carillon, les studios offrent aux Clétiens un accès à la pratique des musiques actuelles. Ils sont composés d'une régie et de deux studios de répétition équipés de matériels spécifiques (amplis, batterie, micros, console, clavier...).

Le week-end, ils sont utilisés comme studios d'enregistrement ou en résidences de création.

Des ateliers et des temps parents/enfants sont également organisés régulièrement.

Contact : 01 34 62 21 04 - polemusique@lesclayessousbois.fr





LE PÔLE INFO JEUNES

Basé au Sémaphore, le Pôle Info jeunes, labellisé Information Jeunesse, s'adresse aux jeunes de 11 à 29 ans pour des informations, des activités et des aides aux projets, à l'orientation et à l'emploi.

Les dispositifs :

- **Chantier jeunes** : ils offrent une première expérience professionnelle rémunérée et utile à la collectivité (petits travaux et entretien des équipements municipaux).

- **Zoom avenir** : soutien financier aux projets humanitaires, solidaires ou d'insertion professionnelle.
- **Les animations et temps de rencontres** : soirées, sorties, projets intergénérationnels, actions de prévention, ateliers sportifs, formations...

Contact : 01 30 79 39 57 / 06 14 20 39 06

poleinsertion@lesclayessousbois.fr

Suivez-les sur Instagram : @ du Pôle Jeunes

JEUNESSE ET ENGAGEMENT

Le 7 avril, l'équipe de l'Espace social Le Sémaphore a organisé la soirée de restitution des projets jeunes soutenus par la municipalité.

Le Maire, Philippe Guiguen et Youssef Koutari, conseiller municipal délégué au Numérique, à la Jeunesse et à l'Emploi ont ouvert ce temps d'échanges destiné à valoriser les projets citoyens, le bénévolat et la solidarité des jeunes Clétiens qui se sont pleinement investis dans le cadre de nos dispositifs « Zoom avenir » et des « Chantiers jeunes », sur la Ville et aux quatre coins du monde.

L'occasion pour le Maire de remercier les jeunes et leurs familles pour leur engagement et leur confiance ainsi que l'équipe du Pôle Infos Jeunes du Sémaphore et ses partenaires qui les accompagnent : le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Yvelines, le réseau Info Jeunes des Yvelines, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels des Yvelines, SQY WAY16-25 et la Cité des Métiers de SQY.

Depuis 2020, 4 projets « Zoom avenir » ont été subventionnés, 3 à l'international - au Pérou, en Suède, en Espagne - et 1 en France - à Calais pour aider les réfugiés. Et 13 « Chantiers jeunes » ont pu être réalisés afin de permettre à 52 jeunes d'en profiter.



LE PÔLE FAMILLES

Au sein de l'Espace social Le Sémaphore, il propose des temps de rencontre pour les familles et les enfants à partir de 3 ans :

- **Acti'Bulles** : des Temps Famille à chaque période de vacances scolaires et les mercredis après-midi avec des ateliers cuisine, informatique, manuel ou sortie à la pêche, sortie bowling...
- **Point Rencontre Femmes** : des ateliers de convivialité et d'échanges de savoirs faire les vendredis de 10h à 12h
- **Bulles de soi** : des moments de relaxation et de détente, pour se faire du bien et également aborder des questions du quotidien avec d'autres mamans en présence de professionnels. C'est aussi des temps sportifs pour décompresser, comme du yoga pour se recentrer sur soi ou encore des balades pour juste prendre le temps de respirer...
- **Atelier Danse avec Jean-Pierre**, tous les vendredis de 14h à 16h
- **Atelier Création et Cours de couture pour débutant avec Riva et Maryse**, tous les lundis de 14h à 16h
- **Atelier Belote et Scrabble avec Yonel**, tous les lundis de 14h à 16h



Et aussi des sorties culturelles et ludiques, des ateliers à la parcelle du jardin partagé à l'Avre...



LE SÉMAPHORE

À proximité de la prairie Janine Thomas, le Sémaphore est un lieu de vie accessible à tous : accompagnement à l'accès aux droits (permanences d'associations et de partenaires institutionnels), salle informatique, soutien aux projets des habitants...

Nouveautés pour 2023 :

- Mise en place du « Café des parents » tout au long de l'année
- Création d'un espace familles

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Vous êtes âgés de 18 à 25 ans et vous souhaitez passer le permis ? La municipalité et la région Île-de-France peuvent vous aider afin de le financer.

Le CCAS des Clayes-sous-Bois apporte une aide financière de 500 € en échange de 20 heures citoyennes au service de la collectivité. Pour demander cette aide, rendez-vous sur l'Espace citoyens de la ville ou en Mairie pour remplir le dossier familial.

La région Île-de-France propose également une aide : chèque permis de conduire, pour les jeunes franciliens âgés de 18 à 25 ans, en formation ou en recherche d'emploi. Elle peut financer ce projet à hauteur de 1 300 € maximum. Pour effectuer une demande : www.mesdemarches.iledefrance.fr.

Une fois votre dossier validé, c'est la région qui se charge de verser directement les règlements à votre auto-école.



ZOOM SUR LES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

ORGANISÉES PAR LE SERVICE JEUNESSE ET VIE DE QUARTIER

Le service Jeunesse et Vie de quartier organise, toute l'année, de nombreux moments festifs pour tous : le Festi'Familles pendant les vacances d'automne, les Festivités d'Halloween, les rendez-vous d'en bas dans les quartiers les mercredis... et anime votre été grâce à des programmes d'activités, des manifestations et des séjours.

Les animations dans les quartiers

• Fête de l'été : samedi 8 juillet à la prairie Janine Thomas

Venez fêter la belle période estivale ! L'après-midi et en soirée, retrouvez des animations ludiques, culturelles et sportives gratuites et accessibles à tous. Après le barbecue partagé en début de soirée, l'équipe Jeunesse et Vie de quartier vous proposera une soirée musicale.

• Vendredis de l'été : 21 et 28 juillet, 18 et 25 août, 1^{er} septembre

Des animations pour tous dans les quartiers de la ville, en pieds d'immeubles l'après-midi et en soirée. Comme chaque année, des activités pour les enfants, les jeunes et les familles, toujours gratuites et ouvertes à tous, organisées en partenariat avec les bailleurs 3F, Toit et Joie, Logirep et Moulin Vert.

• Terrasses du Sémaphore : 18 et 19 juillet, 8 et 9 août, 22 et 23 août à la prairie Janine Thomas pour se détendre et profiter du soleil.

Le programme détaillé sera accessible sur www.lesclayesousbois.fr en juin.



Les séjours et sorties en famille

• Les séjours :

Du 13 au 16 juillet et du 3 au 6 août, destination vacances pour les familles Clétiennes ! À la mer ou à la montagne, profitez de quelques jours d'évasion grâce aux équipes du Sémaphore. Sur inscription - Places limitées. Tarifs et conditions disponibles auprès de l'accueil de l'Espace social.

• Les sorties :

Les 26 juillet et 16 août, laissez vous porter par l'équipe du Sémaphore pour une journée à la mer ou dans un lieu dédié aux loisirs. Sur inscription - Places limitées. Tarifs et conditions disponibles auprès de l'accueil de l'Espace social.

Les Chantiers jeunes

Du 17 au 28 juillet, participez aux Chantiers jeunes ! Une première expérience professionnelle rémunérée pour les jeunes Clétiens désireux de profiter de leurs vacances pour travailler au service de la collectivité.

Candidatures auprès du Pôle Info Jeunes au Sémaphore.



Le Passeport vacances

Pour les 11 à 17 ans, le Cap'Ados propose, pendant tout l'été, un programme d'activités. Sports, activités manuelles, ateliers cuisine, jeux, sorties... tout pour passer un été inoubliable aux Clayes-sous-Bois !

Réservé aux adhérents.

Renseignements et inscriptions auprès du Cap'Ados.



Les séjours jeunesse

Du 14 au 16 juillet, du 21 au 23 juillet et du 11 au 13 août, les jeunes du Cap'Ados pourront partir pour de courts-séjours avec leurs animateurs. Au programme, visites, jeux d'eau, vie en communauté... et de beaux souvenirs.

Et du 31 juillet au 5 août, les jeunes pourront partir pour un séjour dans notre ville jumelle allemande, Röthenbach. Réservé aux adhérents - Renseignements et inscriptions auprès du Cap'Ados



CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ UN VÉRITABLE ENGAGEMENT

Le 31 mars, le Maire, Philippe Guiguen et Martine Plassart, adjointe au Maire déléguée à la Culture, à la Citoyenneté et aux Cultes ont présidé la Cérémonie de la citoyenneté 2023 à l'Espace Philippe Noiret.

50 jeunes de 18 ans se sont vu remettre par les élus de la Ville et Béatrice Piron, députée de la 3^{ème} circonscription des Yvelines, leurs premières cartes d'électeurs. Cette cérémonie a ainsi permis de faire de leurs inscriptions sur les listes électorales un véritable engagement citoyen. Ils pourront, dès 2024, exercer leur citoyenneté à travers leur droit de vote.

10 nouveaux citoyens français, ayant acquis leurs naturalisations en 2022 et début 2023, étaient présents à cette cérémonie.

Dans son allocution, Philippe Guiguen a rappelé les droits et devoirs que donne notre citoyenneté et a encouragé chacun à l'exercice d'une citoyenneté active afin de prendre une juste part dans la destinée de notre Nation. Pour que vive notre République, dans ses valeurs et ses fondements.



RÉSERVE CITOYENNE



Vous souhaitez contribuer bénévolement à la défense et la sécurité de la France ? La réserve citoyenne vous permet de participer à des actions de sensibilisation sur les questions de défense et de sécurité. **Pour pouvoir vous engager, vous devez remplir certaines conditions :**

- Être français
- Avoir 17 ans minimum
- Être en règle envers la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation

Vous serez amené à informer différents publics sur les métiers de l'armée, sensibiliser les plus jeunes au devoir de mémoire...

Pour en savoir plus : www.reservistes.defense.gouv.fr



SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE UNE EXPLOSION DE COULEURS !

Courant mars s'est déroulée la semaine nationale de la petite enfance, à l'Espace D. W. Winnicott, la Maison de la petite enfance aux Clayes-sous-Bois. L'occasion pour les professionnels de proposer des activités originales sur le thème « pop ».

Au travers de multiples ateliers, les enfants de la crèche familiale et du multi-accueil ont exploré l'extraordinaire monde des couleurs : peinture au pulvérisateur, chasse aux bulles en musique, collage de fleurs multicolores, peinture à la façon d'Andy Warhol...

Une matinée a également été dédiée à des ateliers d'éveil ludiques et créatifs pour les parents, les enfants et les professionnels.

Et pour terminer cette semaine nationale de la petite-enfance, deux séances du spectacle « Twinkle » ont été offerts aux enfants, leurs assistantes maternelles et leurs parents à l'Espace Philippe Noiret.



TRAVAUX DE SÉCURISATION À L'ÉCOLE VICTOR HUGO



De nombreux travaux ont été effectués aux abords de l'école Victor Hugo afin de garantir la sécurité des jeunes écoliers. Budget : 50 000 €

La municipalité a fait le choix de sécuriser les abords de l'école en faisant installer des barrières le long des trottoirs et ce, des deux côtés de la rue.

De plus, deux Piétos viennent alerter les automobilistes d'un nouveau passage piéton central. Pour finir, des places de stationnement ont également été créées afin de garantir un stationnement sécuritaire aussi bien pour les parents, que pour les enfants.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LA RÉALISATION DES PROJETS

Le 18 février dernier a eu lieu le premier conseil municipal des enfants. Les 32 jeunes élus ont pu présenter leurs projets à Philippe Guiguen, le Maire ainsi qu'à Martine Plassart, adjointe à la Culture, à la Citoyenneté et aux Cultes et Christiane Bontemps, adjointe à l'Éducation et à la Petite enfance.

Les jeunes conseillers ont présenté et voté leurs projets développés autour de 3 thématiques, choisies et travaillées en amont par les enfants :

Commission 1

Recréer du lien entre les enfants d'une même tranche d'âge en organisant des mini jeux olympiques pour les enfants des ALSH élémentaires.

Durant 3 mercredis, les enfants fréquentant les centres de loisir s'affronteront lors d'épreuves olympiques, organisées par les enfants du CME.

Commission 2

Contribuer à rendre le monde meilleur en apportant du soutien aux personnes en difficulté.

Des cartes de vœux ont été envoyées afin de souhaiter une bonne année à leurs destinataires et des collectes de jouets ont été organisées en faveur des bénéficiaires de l'épicerie sociale.

Commission 3

Renforcer la transmission intergénérationnelle au sein de la commune en partageant du temps avec les séniors de l'espace Jacqueline Auriol.

Les enfants du CME ont pu se rendre le 15 février dernier à l'espace Jacqueline Auriol. Un premier contact afin de présenter et surtout, de préparer les ateliers intergénérationnels et de présenter leur projet : un ciné-débat et une visite au musée du Jouet de Poissy.



DEUXIÈME ÉDITION DE LA FÊTE DES ATSEM



Le 24 mars, 6 des 23 ATSEM de la Ville ont organisé un temps de convivialité avec les enfants, à la rencontre de leurs parents, à l'école maternelle René Coty.

L'occasion de leur présenter une exposition réalisée avec les dessins et les petits mots confectionnés par les enfants à destination de leurs ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), de les faire participer à une initiation aux premiers secours, à des ateliers maquillage et coloriage et de les soumettre à un petit quizz très ludique avant d'échanger avec eux autour d'une collation offerte par la Ville.

Nombre de parents étaient au rendez-vous à la découverte de ces agents si essentielles au confort, au bien-être et à la vie scolaire de leurs enfants.

Ils ont également pu s'entretenir sur le quotidien des jeunes élèves avec Christiane Bontemps, adjointe au Maire déléguée à l'Éducation et à la Petite enfance, Martine Amiot, conseillère municipale et membre du conseil de l'école ainsi que Christine Sass, coordinatrice des écoles et Paul Napierala, responsable du Pôle Éducatif au sein de la Direction des actions éducatives de la municipalité.

Un grand merci à Elodie, Gwendoline, Caroline, Maryline, Andrea et Mandy pour cette belle initiative !

LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS



● Graines digitales Accompagnement carrière professionnelle / scolaire

La gestion d'une carrière professionnelle nécessite parfois un accompagnement. Stéphanie Régat vous guidera pour les bilans de compétences, les VAE mais aussi des bilans d'orientation pour les plus jeunes. Elle peut également vous accompagner dans le processus de Parcoursup.

contact@grainesdigitales.fr - 06 32 09 81 39
Site : grainesdigitales.fr

● Zenaqualine Art thérapeute

Aline Vince est art thérapeute, enseignante certifiée en dessin et pratique la méthode Zentangle.

L'art sera un biais thérapeutique et Madame Vince saura vous accompagner avec différents médiums : peinture, collage, broderie...

www.zenaqualine.fr - 06 62 72 12 58



● Yaka couture Couturière

Armelle Guillemain vous propose ses services pour effectuer des retouches mais pas seulement. Elle peut également réaliser vos projets en faisant du sur-mesure que ce soit pour des vêtements mais aussi pour des créations d'intérieur.

yakacouture78@gmail.com - 06 12 08 52 26



● Iazznet Service de nettoyage industriel

L'entreprise Iazznet vous propose ses services pour le nettoyage de locaux, de copropriétés/résidences, vitrerie, remplacement de gardiennage et nettoyage de laboratoires.

contact@iazznet.fr



● Moera Art et illustration

Moera met ses talents d'artiste au service de vos projets et vous accompagne à travers la réalisation d'affiches personnalisées, réalisées à la main à partir de photos.

Découvrez son univers sur www.moera.fr ou par mail : contact@moera.fr.



FOOD TRUCKS UNE OFFRE DE RESTAURATION OPTIMISÉE

De nombreux food-trucks sont présents sur la ville des Clayes-sous-Bois. Une envie particulière ? A chaque jour, un food truck ! Retrouvez les différents food trucks présents sur la ville :

Parvis gare de Villepreux / Les Clayes :

« **Original Croissant** » les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 4h30 à 11h : vente de viennoiseries, café, thé, chocolat...

Zone industrielle des Dames, angle rue du Gros Caillou et de la rue Jacques Duclos :

« **In Mouimento** » les lundis de 11h à 15h : pizzas

« **Maison Prajault** » les mardis de 11h à 14h30 : spécialités aveyronnaises

« **Mr Grill Frites** » les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois de 11h à 15h : grillades

Chemin de la Bretéchelle - parking devant l'école maternelle La Bretéchelle :

« **In Mouimento** » les lundis de 18h30 à 22h : pizzas

Parvis de l'Espace Philippe Noiret :

« **Mr Grill Frites** » les lundis de 18h à 23h : grillades

« **Churrasqueira Del Sol** » les jeudis de 11h à 14h : spécialités portugaises

« **Baita Burger** » les vendredis de 11h à 14h : burgers frites

Vous avez un food truck et vous souhaitez participer à la diversification de l'offre sur la ville des Clayes-sous-Bois ? Pour candidater, rien de plus simple ! Rendez-vous sur www.lesclayessousbois.fr, rubrique Vie éco, pour connaître les modalités de candidature et les emplacements disponibles.

DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX MOBILIERS URBAINS DANS LE RESPECT DES NORMES ÉCOLOGIQUES ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du renouvellement du marché de gestion des mobiliers urbains sur la Ville, la municipalité a intégré dans le cahier des charges, imposé aux prestataires, de nouveaux critères impliquant un engagement plus fort en faveur de l'écologie et de la nécessaire sobriété énergétique.

Plus esthétiques, s'intégrant ainsi plus harmonieusement dans notre paysage urbain, ces mobiliers sont également 100 % rétro éclairés par des leds et 100 % reconditionnés à l'exception du remplacement des 4 journaux électroniques d'information et des 5 nouveaux mobiliers digitaux qui eux sont neufs.

Concrètement, cela représente en termes de réduction de consommation par rapport à la technologie précédente :

- - 50% en moyenne pour les abris-voyageurs ;
- - 40 % en moyenne pour les mobiliers 2m² (jusqu'à 60 % pour les caissons avec 2 faces fixes) ;
- - 40 % en moyenne pour les mobiliers 8m² ;
- - 60 % pour les colonnes culturelles.

Par ailleurs, la municipalité a veillé, lors de la programmation de l'ensemble de ces mobiliers, à ce que leur fonctionnement la nuit respecte

des périodes d'extinctions mise en place sur la Ville, en complément de l'extinction de l'éclairage public sur certaines rues de 1h30 à 4h30, en vigueur depuis décembre 2022 :

- de 00h à 5h du matin pour les JEI et les mobiliers digitaux ;
- de 1h30 à 4h30 pour les autres mobiliers.

Au niveau des quantités, le parc n'a connu aucun accroissement à l'exception de l'implantation des 5 mobiliers digitaux. En parallèle, dans le respect du Règlement local de publicité intercommunal (RLPI), le prestataire, JC Decaux, procède à la suppression de l'intégralité des panneaux au format 12m² sur notre territoire.

En cours de déploiement depuis le printemps 2023, l'intégralité du nouveau parc devrait être opérationnelle d'ici l'été 2023.



TROTTIBOX UN NOUVEL ÉQUIPEMENT EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES

Au printemps, 5 garages pour trottinettes ont été installés à des emplacements clés de la ville : devant des équipements sportifs et des lieux fréquentés par les jeunes. Un moyen sécurisé de ranger sa trottinette pendant ses loisirs !

La mise en place des Trottibox permet de développer les mobilités douces : grâce à des stationnements sécurisés, plus de frein à l'usage de la trottinette !

Une initiative qui complète les actions menées pour limiter l'utilisation des voitures, comme l'installation récente de tourbillons pour les vélos, les événements organisés par la ville pour promouvoir les déplacements actifs ou encore l'implantation des trottinettes électriques en location par SQY.

Le projet a été financé à hauteur de 70% par la Région Île-de-France dans le cadre de son budget participatif.

- Budget global : 8 700 €
- Subvention de la Région Île-de-France : 6 090 €



LE BUDGET PARTICIPATIF DE LA RÉGION



En 2023, la ville a déposé deux projets dans le cadre du nouveau budget participatif de la Région Île-de-France :

- l'un concerne l'aménagement de la première mare du parc de Diane avec une cascade enrochée et végétalisée qui permettra d'oxygéner la mare, de réintroduire de la biodiversité et de lutter contre les algues sans produit chimique,

- l'autre concerne la plantation de 35 nouveaux arbres au parc de Diane pour remplacer les sujets malades et enrichir le patrimoine arboré. Ils permettront également d'enrichir le parcours botanique.

Soutenez les projets en votant en ligne ! Rendez-vous sur www.iledefrance.fr rubrique Budget participatif du 19 juin au 9 juillet.



JOURNÉE DES MOBILITÉS

Une nouvelle édition de la Journée de mobilités a eu lieu le 13 mai, à l'école Henri Prou. Au programme : ateliers fabrication de push car suivi d'une grande course l'après-midi, un Répar vélo organisé par l'association Les Clayes-Villepreux en Transition, des vélos rigolos, une sensibilisation à la sécurité des déplacements, un stand des Wheelers et des animations !

Une belle journée pour favoriser l'adoption de moyens de déplacements neutres, actifs, écologiques ou simplement profiter de temps de loisirs en famille.



RÉVISION DU PLU PRÉSENTATION DU DISPOSITIF RÉGLEMENTAIRE

Le 5 avril 2023, une nouvelle étape dans la concertation sur la révision du PLU des Clayes-sous-Bois a eu lieu ! Une réunion publique a permis de présenter le dispositif réglementaire du futur Plan local d'urbanisme de la ville.

Au programme de cette réunion publique :

- présentation du Projet d'orientations d'aménagements et de programmation (OAP),
- présentation du règlement écrit et graphique (plan de zonage)
- et présentation des grandes lignes du dispositif réglementaire.

Pour en savoir plus, la présentation complète est disponible sur le site de la ville, rubrique Urbanisme et PLU.

Les prochaines étapes de la révision du PLU :

- **juin 2023** : projet arrêté lors du Conseil municipal et du Conseil communautaire
- **de juillet à septembre 2023** : consultation des personnes publiques associées
- **octobre 2023** : enquête publique
- **novembre/décembre 2023** : rapport du commissaire enquêteur
- **fin 2023** : ajustements et finalisation du dossier
- **fin 2023 / début 2024** : approbation du nouveau PLU

TRANSPORT & MOBILITÉ VILLEPREUX - LES CLAYES : UNE GARE BIENTÔT ACCESSIBLE À TOUS !

A partir de cet été, la gare de Villepreux - Les Clayes se modernise pour faciliter l'accès aux trains pour tous y compris des personnes à mobilité réduite. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA) des transports en commun de l'Île-de-France.

Le SDA a pour objectif la mise en accessibilité des réseaux de trains et de bus, de 266 gares, et le développement de services associés. Cette démarche associe la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités et SNCF Gares et Connexions dont l'objectif est d'assurer une mobilité pour tous, par le financement et la réalisation de travaux d'envergure.

Que fera-t-on à Villepreux-les-Clayes ?

Tous les équipements de la gare seront modernisés pour améliorer l'accès de tous aux trains (rehaussement des quais, mise en place de bandes d'éveil à la vigilance, installation d'un ascenseur sur le quai 2 et sur la place du Petit prince, rénovation du passage souterrain, déploiement de balises sonores, de bandes de guidage et de manchons braille pour le cheminement des personnes à mobilité réduite...).

Quand auront lieu ces travaux ?

Les travaux débuteront à l'été 2023 jusqu'au 2^{ème} trimestre 2024. Pour maintenir au maximum la circulation des trains pour les voyageurs, les travaux se dérouleront principalement de nuit et certains week-ends durant lesquels la gare sera fermée. Une communication adéquate sera mise en place pour avertir des modifications de circulation en gare.

A terme, c'est donc une gare plus modernisée, plus accessible et mieux connectée aux autres modes de transports environnants dont pourront bientôt bénéficier les voyageurs.





PASSION BÂT'RÉNOV

www.passionbatrenov.fr



Tous les services de rénovation que vous recherchez

Nous sommes une entreprise spécialisée dans la rénovation d'intérieur. Travaux tous corps d'état.

Notre expertise



Menuiseries



Isolation et cloisons (RGE)



Revêtements sol et murs



Peinture et Plâtrerie



Plomberie, Sanitaires, Salle de bain



Verrières, Fenêtres, Portes à Galandage



Maçonnerie



Electricité

ÎLE-DE-FRANCE

01 75 26 91 52

passionbatrenov@gmail.com



LES CRÈCHES
BULAPI

Des enfants heureux, des parents sereins...

MATINÉE PORTES OUVERTES

SAMEDI 3 JUIN, DE 9H À 13H

Venez nous rencontrer !

Micro-crèches : éco-responsable, à taille humaine, jardin, ateliers avec des intervenants extérieur (psychomotricienne, anglais, ...), âges mélangés, projet pédagogique...

POUR VOUS INSCRIRE



6 bis rue des dames - 78340 Les Clayes sous Bois
www.bulapi.fr - 06 24 25 12 45

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

01 84 27 00 50

2 Rue de Marly le Roi
78150 Le Chesnay



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

ANIMATIONS SENIORS

DEVENEZ ADHÉRENT À L'ESPACE JACQUELINE AURIOL !

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez profiter d'un programme d'activités ludiques, de loisirs, culturelles ou sportives ? L'Espace Jacqueline Auriol et son équipe vous accueillent tous les jours pour répondre à votre envie de rester actif !

La municipalité a à cœur d'accompagner tous ces habitants. Pour se faire l'Espace Jacqueline Auriol, propose à partir de 60 ans, toute une programmation riche et diversifiée. Pour seulement 12 euros par an, soit 1 euro par mois, vous pourrez bénéficier de nombreux avantages.

Cette adhésion vous permet de participer à toutes les activités proposées par l'Espace Jacqueline Auriol, de découvrir les journées promenades et une fois tous les deux ans, d'être convié au banquet des seniors. De plus, toute l'équipe se tient à votre disposition pour vous accueillir autour de moments conviviaux accompagnés d'un café, pour échanger ou vous informer.

Contact :

Espace Jacqueline Auriol
2 bis, allée Henri Langlois - 78340 Les Clayes-sous-Bois
Tél. : 01 30 49 61 12 - E-mail : espace.j.auriol@lesclayessousbois.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



CARTE URGENCE ANIMAL

La municipalité a lancé sa Carte urgence animal à l'occasion de la Journée nationale des animaux de compagnie le 11 avril dernier.

Le principe : à disposition de toutes les personnes vivant seules avec un animal de compagnie, cette carte permet de prendre en charge un animal lorsque son maître est hospitalisé en urgence après un malaise ou un accident. Grâce à son petit format, elle peut facilement être conservée sur soi, avec ses papiers d'identité.

En cas d'urgence, les services de secours intervenant peuvent ainsi avertir les personnes désignées pour la prise en charge de l'animal afin d'éviter qu'il ne soit involontairement laissé à l'abandon ou placé en fourrière.

Elle est disponible gratuitement à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à l'Espace social Le Sémaphore, à l'Espace Jacqueline Auriol et en téléchargement sur lesclayessousbois.fr

DÉMARCHAGE À DOMICILE : ATTENTION AUX ARNAQUES !

Il est très fortement déconseillé de laisser entrer dans son domicile des démarcheurs. Les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, femmes seules...) doivent redoubler de vigilance, étant la cible privilégiée des démarcheurs malveillants ou autres escrocs.

Afin de vous éviter bien des ennuis, voici 6 conseils pour se protéger :

- Ne laissez personne entrer dans votre domicile
- Ne vous fiez pas aux tenues des démarcheurs, demandez à voir leur carte professionnelle

- Ne donnez aucune information sur votre mode de vie (je vis seul ou je m'absente tous les week-ends par exemple)
- Attention, les faux vendeurs peuvent parfois envoyer des enfants pour vous attendrir !
- Ne signez aucun document tout de suite
- Ne payez rien : les démarcheurs ne peuvent exiger aucune contrepartie financière même si la marchandise est laissée au domicile du particulier.

Au moindre doute ou en cas de démarche agressive ou oppressante, contacter immédiatement la Police Nationale en composant le 17.



Saddadi Sarl
Depuis 1983
A votre service

TOUS TRAVAUX ÉLECTRIQUE
Particulier / Commerces / Industrie
Mise au normes installation électrique



01 39 43 35 64
saddadi.renov@gmail.com



ÉTANCHÉITÉ • ISOLATION • ENTRETIEN
RECHERCHE DE FUITES

Revêtement d'étanchéité
Isolation thermique
Protection dalles sur plots
Élément porteur :
maçonnerie ou
panneaux bois

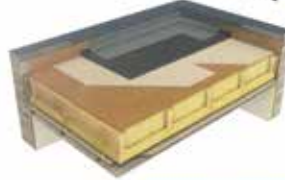


ÉTANCHÉITÉ



TERRASSE

ACCESSIBLE



TERRASSE

NON ACCESSIBLE



06 05 80 65 38
sissoko.etancheite.service@gmail.com



À la Source de Beauté
INSTITUT & SPA



INSTITUT & Spa
Espace de 250m²
Expertise Beauté
Anti-Age • Minceur



Mardi : 10h-19h
Du mercredi au vendredi :
9h-20h
Samedi : 9h-17h

Bain de vapeur polynésien • Espace relaxation • Cabine pour Deux
• Coaching minceur • Diagnostic • Soin Corps relaxant
• Soin Visage • Micro-Dermabrasion • PhotoBioStimulation
• Mains / Pieds • Vernis Semi-permanent • Maquillage en
dermo-pigmentation • Épilation traditionnelle et Lumière Pulsée

3, av. du Général Leclerc • Les Clayes-sous-Bois
© 01 30 56 35 00 • www.alasourcedebeaute.com



SAISON CULTURELLE 2023-2024

SOUS LE SIGNE DU SPORT ET DE LA MUSIQUE

La nouvelle saison culturelle arrive ! Seront à l'honneur le sport, en lien avec la tenue des Jeux Olympiques et paralympiques sur notre territoire en 2024, et la musique classique. Des spectacles, des expositions et un programme cinéma riches de découvertes et d'émotions pour tous.

Sport et musique classique

Slalomer entre le sport et la musique, parfois même les réunir sur la scène en même temps : voici le défi relevé par l'équipe de l'Espace Philippe Noiret pour vous offrir cette année encore, une saison culturelle étonnante et captivante !

Explorez avec un nouveau regard loufoque les partitions avec « Ceci n'est pas un framboise frivole », laissez-vous happer

par la musique baroque italienne avec Marianne Piketty et le Concert Idéal dans « Vivaldi, l'âge d'or » ou habiter, comme Sylvain Griotto par « Les Fantômes d'Hérouville ».

Écoutez le chant des sirènes de bassin avec « 100 mètres papillon », envollez-vous « Au-dessus de la mêlée » pour revivre une finale de Championnat de France de rugby ou vivez le destin acharné d'une coureuse avec « Je ne cours pas, je vole ! ».

DEUX « TÊTES D'AFFICHES »

Arnaud Demanche « Faut qu'on parle » Samedi 7 octobre 2023

Dans un monde où l'on s'écharpe pour un oui ou pour un non sur les réseaux sociaux et ailleurs... Où on ne peut (soi-disant) « plus rien dire », mais où tout le monde dit tout et n'importe quoi. Où tout le monde a 50 filtres sur ses photos, mais plus aucun dans ses propos. Où l'humour est coincé entre la censure et le politiquement correct. Il est vraiment temps de se reparler !



Linda Lemay « La vie est un conte de fous » Dimanche 10 décembre 2023

Comme une sorte de funambule, Lynda Lemay danse habilement sur le fil qui sépare le théâtre et le tour de chant, la féerie et l'horreur, la beauté humaine et la laideur... Flanquée de son prodigieux guitariste/pianiste/choriste Claude Pineault, les notes et sa voix se mélangent autour des textes toujours aussi incisifs et ciselés de l'artiste.

Le guide de la Saison culturelle 2023-2024 sera distribué en juin (avant le 26) dans les boîtes aux lettres des Clétiennes et des Clétiens et également disponible à l'Espace Philippe Noiret et en consultation sur le site de la Ville.

ABONNEZ-VOUS !

Bénéficiez des réservations en avant-première dès le 26 juin et de tarifs préférentiels pour les spectacles et le cinéma toute l'année. Deux formules d'abonnements sont disponibles : jeune public de 4 à 12 ans et adulte.

Renseignements sur le site de la ville à l'accueil de l'Espace Philippe Noiret et au 01 30 79 38 96.

Ouverture de la billetterie individuelle à l'accueil de l'Espace Philippe Noiret et sur le KIOSQ de SQY le dimanche 10 septembre 2023.



GEEK'UP FESTIVAL

2^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL EN PLEIN AIR DÉDIÉ À LA POP CULTURE

Le Geek'up Festival, la 1^{ère} convention Pop Culture des Yvelines reprend ses quartiers au Parc de Diane les 27 et 28 mai 2023. « Prenez les Clayes d'un moment inoubliable ! »

Après le franc succès de l'année passée, la municipalité renouvelle son partenariat avec l'association Geek up Family pour cette 2^{ème} édition qui s'offre à vous avec des guests exceptionnels ! Encore plus d'animations, de jeux, d'exposants, d'invités... et de rencontres.

Des invités de marque

Vous êtes fan d'Harry Potter ? Deux acteurs de la saga sur grand écran seront présents lors de ce week-end Geek : Josh Herdman, connu aussi sous le nom de Gregory Goyle et Louis Cordice, alias Blaise Bazini (fidèle ami de Drago Malfoy). Photos, autographes et dédicaces vous attendent !

Venez également découvrir les différents univers que proposeront 11 auteurs et illustrateurs en dédicaces, tout au long du weekend : Natacha

Godeau, Alex Nikolavitch, Philippe Tessier ou encore Hermine Lefebvre.

Des animations singulières

L'académie de sabre laser de Saint-Quentin-en-Yvelines renouvelle sa participation au sein d'une arène afin de vous initier au combat avec un sabre laser. Tel Luke Skywalker, devenez un jedi.

Qui dit festival Geek, dit forcément un concours de cosplay ! Participez, sans limite d'âge, en solo (le samedi) ou en groupe (le dimanche) à ce concours. Vous serez jugé par l'iconique Julie the adventurer, cosplayeuse professionnelle et sosie officiel de Lara Croft, ainsi que Johnnypen, sosie officiel de Lucky Luke. Pour vous inscrire, rien de plus simple : www.geekupfestival.fr.

Et aussi : une arène sportive dédiée aux sports issus de l'imaginaire dont le Quidditch, un jeu de piste, une immersion dans un camp médiéval, des jeux de rôle, des lectures, des ateliers et une exposition organisés par le réseau des Médiathèques de SQY... une véritable plongée dans le fantastique et l'imaginaire !

Des exposants passionnés

De nombreux exposants seront présents pour ravir petits et grands. De quoi emporter avec vous un souvenir de cette nouvelle édition avec des peintures, des illustrations, des figurines... Il y en aura pour tous les goûts.

Pour en savoir plus et acheter vos billets à l'avance : www.geekupfestival.fr

FÊTE DU 14 JUILLET

Rendez-vous le vendredi 14 juillet au parc de Diane pour une soirée en plein air festive.

À partir de 18h, venez pique-niquer sur l'herbe et les bottes de pailles en famille et entre amis : différents food-trucks seront présents.

Et à partir de 22h, à la nuit tombée, entreront en scène les artistes de la compagnie Remue Ménage pour un bal itinérant à travers le parc, suivi d'un magnifique spectacle sur scène qui vous transportera inmanquablement dans l'univers de « La belle illusion » !

Entrée libre et gratuite.



JUMELAGE

FÊTE DES FLEURS À RÖTHENBACH

Cette année, la Fête des fleurs aura lieu le dimanche 27 août. Le Comité de jumelage des Clayes-sous-Bois vous propose de participer à ce moment festif en organisant un voyage à Röthenbach du 25 au 28 août inclus. Ce voyage est l'occasion de découvrir ou de revoir cette belle région allemande et de nouer des liens d'amitié avec nos amis allemands.

Les frais de participation sont de 250 euros par adulte pour les adhérents (267 euros pour les non adhérents) et 125 euros par enfant, sur la base d'un hébergement en famille. Il est également possible d'être hébergé à l'hôtel (frais d'hôtel à payer en plus).

Si vous êtes intéressés par ce voyage, vous pouvez contacter le Comité de jumelage : M. Besmier au 06 81 37 43 02 ou m.besmier@gmail.com



DEVOIR DE MEMOIRE

1^{ÈRE} CÉRÉMONIE POUR L'APPEL DU 18 JUIN 1940 AUX CLAYES-SOUS-BOIS



Pour la 1^{ère} fois sur notre commune, une cérémonie pour commémorer l'Appel du 18 juin 1940, lancé par le Général de Gaulle sur la BBC depuis Londres, va être organisée au Monument aux Morts pour la France à partir de 11h.

« Pour renforcer le Devoir de mémoire et au regard de la forte symbolique de cet appel à la résistance de tout un peuple pour combattre la tyrannie, recouvrer sa liberté et rendre son honneur à toute une Nation, j'ai décidé de marquer cette commémoration par une cérémonie officielle » explique Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois.

Les Clétiennes et les Clétiens sont invités à se joindre aux élus du Conseil municipal, aux Anciens Combattants et aux enfants du Conseil municipal des enfants qui s'exprimeront pour l'occasion.

FÊTE DE LA MUSIQUE

4 CONCERTS AMATEURS PROGRAMMÉS À L'ESPACE PHILIPPE NOIRET

Le 21 juin verra le retour de la Fête de la musique aux Clayes-sous-Bois ! De 19h à 23h, 4 groupes Clétiens se produiront sur la scène dédiée au sein de l'Espace Philippe Noiret : du Rock, de la Pop, du Jazz, de la Bossa... se succéderont sur la scène.

Entrée libre et gratuite.

Le public pourra également se restaurer auprès des Food trucks qui seront présents, en extérieur, sur le Parvis.



HOMMAGE

HOMMAGE À LÉON GUILHERMIER

Né en 1923, le Clétien Léon Guilhermier nous a quitté le 24 février dernier. Nous rendons un vibrant hommage à un homme qui est entré dans l'Histoire, aux côtés de ses compagnons, en rejoignant la résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale. Léon Guilhermier était un ancien membre des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) et membre de la section OCM (Organisation Civile et Militaire), ancien combattant et résistant pour la commune des Clayes-sous-Bois.

Nos pensées vont à ses trois filles, sa famille et ses proches.

AGENCE DES CLAYES

DEPUIS 1961

1 Ter, rue Maurice Jouet
Les-Clayes-Sous-Bois
01 34 62 32 05
conseil@agencedesclayes.fr
www.agencedesclayes.fr



VOTRE ENTIÈRE SATISFACTION EST NOTRE PRIORITÉ !



188 000 €* LES CLAYES-SOUS-BOIS

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Terrain à bâtir viabilisé de 270 m² - Libre choix du constructeur - Permis de construire possible pour une maison 5/6 pièces jusqu'à 125 m² habitables, plus possibilité de sous-sol avec garage - Proche de toutes les commodités (gare, commerces, écoles) : faites tout à pied !



199 000 €* LES CLAYES-SOUS-BOIS

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Rés. L'Enclos - Ravalement récent - F3 au calme
Balcon - Cave & parking - DPE D

(Copropriété de 80 lots, charges 1338 € par an).

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 840 € et 1190 €.

Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris).



204 300 €* LES CLAYES-SOUS-BOIS

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Rés. Le Mail 1 - Ravalement 2021 - F3
Balcon vue panoramique - Excellent état
Cave & parking - DPE D

(Copropriété de 230 lots, charges 2979 € par an tout compris : eau froide, eau chaude, chauffage, ascenseur, gardiens, etc). Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 590 € et 840 €. Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris).



250 000 €* LES CLAYES-SOUS-BOIS

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Cœur de ville - résidence de standing
" Le Jardin d'Arcy " de 2014

F2 en rez-de-jardin - Cave & parking - DPE C

(Copropriété de 61 lots, charges 1452€ par an). Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 370 € et 550 €. Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris).



333 250 €* LES CLAYES-SOUS-BOIS

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Maison individuelle 120 M² - Terrain environ
430 m² - Gros travaux à prévoir

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 4 880 € et 6 630 €.

Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris). Logement à consommation énergétique excessive classe G.



799 000 €* CHAVENAY

CHAVENAY

Cœur de village - Ravalement 2023
Maison 141 m² - Pompe à chaleur DAIKIN
Excellent état - DPE B !

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 860 € et 1 220 €.

Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris).

* Honoraires d'agence à la charge du vendeur

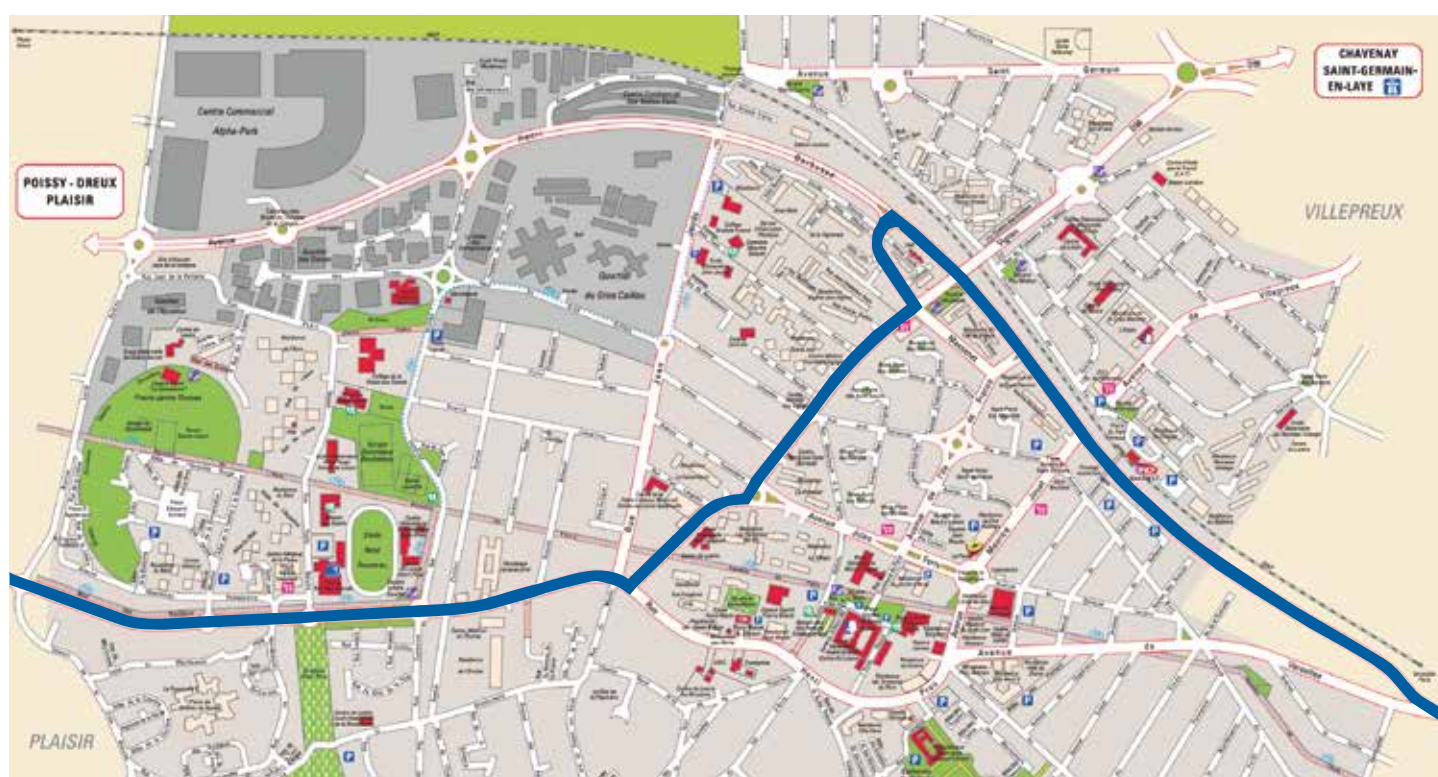
Depuis 1961, l'Agence des Clayes, avec Madame Legrand, Guillaume Charré, aujourd'hui Olivier Salmon, et ses conseillers vous accompagnent dans la réalisation de vos projets immobiliers, plus de 10 000 à ce jour.

ET VOUS ... QUELS SONT VOS PROJETS ?

110^e ÉDITION

TOUR de france™

1^{er} - 23 JUILLET
2023



PASSAGE DU TOUR DE FRANCE AUX CLAYES-SOUS-BOIS

LE DIMANCHE 23 JUILLET APRÈS-MIDI

AVENUE HENRI BARBUSSE RD11 - RUE MASSENET - CHEMIN DES VIGNES
AVENUE JULES FERRY - RUE HENRI PROU

TOUTES LES INFOS SUR LESCLAYESSOUSBOIS.FR